



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 20 septembre 2021

VIOLENCES A L'ENCONTRE DE MINEURS AU SEIN DE L'ECOLE CATHOLIQUE ANGELUS : LE DIRECTEUR ET DES EMPLOYES DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOURGES

L'abbé Spinoza, ancien directeur de l'école catholique Angelus, et deux employés de l'école seront jugés du 27 au 29 septembre prochain par le Tribunal correctionnel de Bourges, notamment pour des maltraitances commises à l'encontre de plusieurs élèves.

La Voix De l'Enfant tient à dénoncer le système « éducatif » instauré dans cette école privée au sein de laquelle les élèves avaient notamment à subir des punitions physiques sévères, de lourdes corvées ménagères et des privations de repas.

Tout ceci doit en réalité s'analyser comme des violences exercées envers ces collégiens et lycéens.

L'omerta qui a régné durant plusieurs années est, pour La Voix De l'Enfant, intolérable. Ce silence, entretenu par la direction diocésaine et certains membres de l'équipe éducative a réduit à néant toute possibilité d'intervention pour protéger de nombreux enfants de ces violences, mais aussi d'avertir les parents afin qu'ils interviennent pour porter assistance à leurs enfants.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Gwenaëlle MADEC, avocate au barreau de Paris.

Pour tout contact :

Martine Brousse

06 22 80 82 82

Présidente de La Voix De l'Enfant

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Maître Gwenaëlle MADEC

Avocate au barreau de Paris

06 82 42 26 50